



## **Progrès ou projet ????????** **Il faut choisir !!!!!!!!!!!**

### **300 amendements, mais le cœur du projet n'a pas changé d'un iota**

**En tout état de cause, la loi du « travail » doit rester une loi de « progrès » et non de « Régression »**

Ce projet n'est pas équilibré, il est dangereux et destructeur des droits sociaux. Il permettra de licencier plus facilement dans les entreprises et de supprimer du personnel dans la Fonction Publique.  
Il faut mener un combat social, économique, démocratique et républicain contre cette loi.  
Elle concerne toutes les générations et toutes les corporations.

Si la convention collective de branche est bafouée, demain ce seront nos statuts nationaux qui seront attaqués. (RIFSEEP et PPCR).

Le RIFSEEP et le PPCR doivent être combattus,

- parce-qu'ils sont fondés sur l'individualisation,
- parce qu'ils déconnectent la prime du grade
- et parce qu'ils s'en prennent au pouvoir d'achat des agents.

Au delà de cette question de négociation collective, d'autres éléments du projet de loi sont inacceptables (Rémunération au mérite).

Visiblement, le gouvernement se concentre sur sa tentative de faire aboutir le projet de loi « **DESTRUCTION** » du code du travail », pour renforcer l'individualisation des rémunérations au détriment de nos garanties collectives : **Notre statut Particulier.**

**Mes camarades, nous avons un STATUT PARTICULIER ;**

**Mes camarades, quand on a des droits on se bat non seulement pour les défendre, mais aussi pour les améliorer.**

**Mes camarades ne courbons pas l'échine, restons debout.**

Nous sommes COMPTABLES de ce que nos anciens ont obtenus, et conscients de nos responsabilités pour les futures générations,

**Il faut rester mobilisé et exiger le retrait pur et simple de ce projet de loi.**

C'est tous ensemble que nous continuerons à faire progresser le monde du travail et la continuité des services publics ;

**FO-DGFIP13 s'engage à défendre toutes attaques contre nos statuts.....**

**FO-DGFIP13 combattra à vos côtés, pour préserver votre pouvoir d'achat.....**

**FO-DGFIP13 engagera, sous toute ses formes, des initiatives de mobilisation.....**

**FO-DGFIP13 fera preuve de détermination jusqu'au RETRAIT DE CE PROJET DE LOI.....**



-----

**BULLETIN D'ADHESION**

**NOM :** ----- **PRÉNOM :** -----

**N° DGI ou N° AGORA :** ----- **ADRESSE MÈL :** -----

**GRADE :** ----- **QUOTITÉ DE TEMPS DE TRAVAIL :** -----%

**AFFECTATION :** -----

déclare adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des Finances Publiques (F.O. – DGFIP)

Fait à ----- le -----  
(signature)

**66 % de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu**  
-----

Section locale FORCE OUVRIERE des Bouches-du-Rhône  
**FO** - DRFiP 13 16 rue Borde  
Tél : 04 91 17 92 04 / 05 Mèl : [www.fo-dgfip-sd.fr/013](http://www.fo-dgfip-sd.fr/013)